

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Stucs et inscriptions d'autrefois à la
Bibliothèque et à l'ancien Théâtre
du Collège

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 265-279

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Stucs et inscriptions d'autrefois

à la Bibliothèque de l'Abbaye
et à l'ancien Théâtre du Collège

Plusieurs se souviendront peut-être d'avoir vu, dans un local qui ressemblait à une boutique, au fond de l'ancien cimetière des chanoines, de grands médaillons en stuc, qui achevaient là leur existence dans une décadence notoire... Ils étaient au nombre de trois, et les personnages qu'ils représentaient, paraissaient étonnés de se trouver ainsi réduits. En 1933, lors des réparations de l'église abbatiale, on annexa le local à la sacristie, et on en fit une chapelle. Les médaillons disparurent alors sous les coups... Heureusement, ils ne périrent point tout à fait, et trois photographies en ont conservé les traits. Seuls témoins de leur ancienne beauté, nous avons pensé qu'il était bon de conserver ces images et de les publier ici.

La Chronique de Bérody nous apprend que le 23 juin 1639, jour de la Fête-Dieu, l'Abbé Georges I de Quartéry bénit le nouveau réfectoire, où, pour la première fois, la table avait été dressée le 1^{er} juin précédent, veille de l'Ascension et mercredi des Rogations, en l'honneur des curés du « gouvernement » (district actuel) de Monthey. Lorsque l'Abbé Nicolas II Camanis (1704-1715) releva l'Abbaye de ses ruines, après l'incendie qui avait détruit presque toute la ville le 23 février 1693, le dit réfectoire aurait été, dit-on, aménagé pour devenir la bibliothèque. Est-ce alors, au début du XVIII^e siècle, ou plus tard, dans le cours de ce siècle, que furent placés les grands médaillons dont faisaient partie les trois qui ont subsisté jusqu'en 1933 ? On ignore en effet jusqu'à présent, nous a déclaré M. Tonoli, notre archiviste, à quelle date exacte ces stucs furent placés. Ils sont en tout cas antérieurs à 1787, car les Comptes de l'Abbé Georges II Schiner (1764-1794) font état, cette année-là, d'un débours « au peintre pour ouvrage à la bibliothèque [sic], et copie d'un

portrait ». Cet « ouvrage » consista dans la peinture de nombreuses inscriptions destinées à l'édification et à l'instruction des confrères. En 1832, le chanoine Boccard a heureusement recueilli ces textes dans son histoire manuscrite de l'Abbaye, car au cours du demi-siècle suivant, l'accroissement du nombre des ouvrages et la nécessité de les loger furent funestes aux vieux stucs et aux inscriptions glorieuses, qui disparurent pour laisser place aux étagères hautes plaquées contre les parois.

Prenons donc M. Boccard pour guide et entrons ; mais, tout d'abord, retenons que notre cicérone n'a pas jugé nécessaire de relever « les fautes de latinité qu'a pu faire le peintre »¹...

Au fond de la Bibliothèque on aperçoit d'abord un buste représentant **le Christ** à gauche, et un autre la **Vierge** à droite. Entre les deux on lit* :

NON AD GUSTUM, SED
FRUCTUM LEGENDUM EST :
NEQUE UT DOCTIORES INDE FIAMUS,
SED UT MELIORES : STUDE VIRTUTI.

En face, au-dessus de la porte par laquelle nous sommes entrés, court une longue inscription à la gloire du Roi Victor-Amédée III qui, en 1782, a comblé d'honneurs l'Abbé Georges II Schiner** :

¹ Nous ne discuterons pas non plus les affirmations qui, du point de vue historique, appelleraient une correction ou un commentaire. Notre propos est uniquement la transcription de ces textes.

* M. le Chanoine Viatte a bien voulu rédiger à l'intention de nos lecteurs les traductions de ces inscriptions, que nous publions en note.

Ne pas lire pour le plaisir mais pour le profit ; pour devenir meilleur, non plus savant. Aie du zèle pour la vertu.

** *En échange de la remise du fief de St-Martin de Graine détenu en arrière-fief par les comtes de Challand, Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, duc de Savoie, etc., a constitué en faveur de l'Abbaye une rente annuelle de 400 livres de Piémont. De plus, émule généreux de Victor-Amédée II qui, le 8 mars 1728, accorda à nos Abbés la croix de S. Maurice, il décora à son tour, le 29 novembre 1782, à perpétuité tous les Abbés de St-Maurice du titre de comte, et il conféra à l'Abbé Georges Schiner, déjà chevalier, la grande croix de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare*

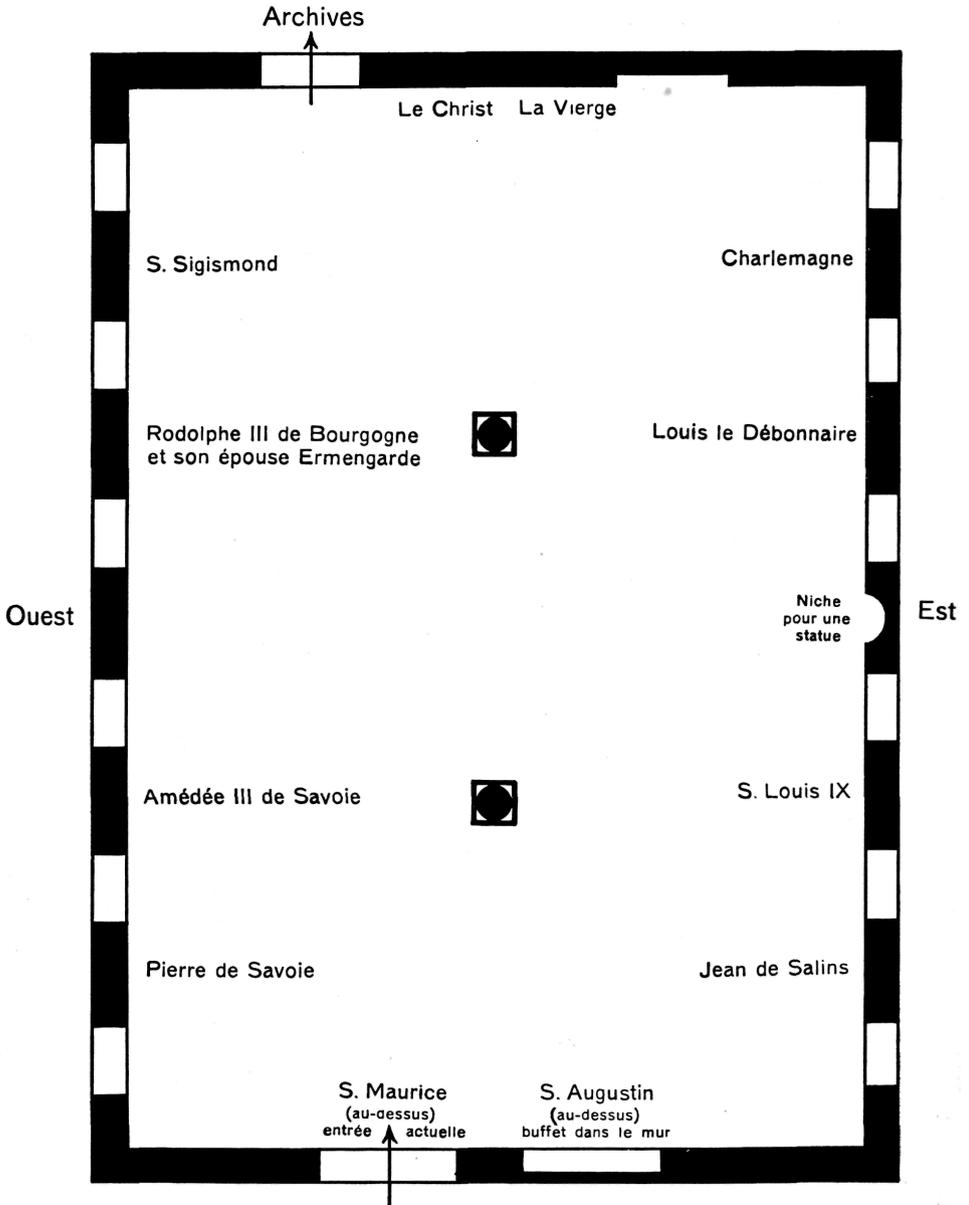
VICTORIUS AMEDÆUS TERTIUS REX SARDINIÆ DUX SARAUDIÆ
 ETC DIE 26. OCTOB. 1782. INTUITU CONCESSIONIS FEUDI
 S. MARTINI GRANÆ SIBI FACTÆ POSSESSI IN RETRO
 FEUDUM PER COMITES DE CHALLAND CONSTITUIT
 ABBATIÆ REDITUM ANNUALEM 400. LIBRARUM
 PEDEMONTENSIVM NEC NON VICTORII AMEDÆI 2^{di} ÆMULATOR
 MUNIFICUS QUI DIE 8 MARTII 1728 ABBATIBUS NOSTRIS CRUCEM
 S. MAURITII ADDIXIT, DIE 29 NOV. 1782 ABBATES PERPETUO
 COMITUM TITULO DECORAVIT ET EQUITI ABBATI GEORGIO
 SCHINER MAGNAM SS. M^{thi} LAZARI CRUCEM CONCESSIT.

Cette inscription est encadrée par le buste de **S. Maurice** à droite, et celui de **S. Augustin** à gauche.

La Bibliothèque est une grande salle éclairée par deux rangées de six fenêtres. Entre elles, les étagères, s'élevant à mi-hauteur de la paroi, étaient surmontées des grands médaillons dont nous avons parlé, et que Boccard appelle des « bustes ». Il en compte huit, soit quatre de chaque côté. En effet, le panneau central n'en avait point, car, du moins du côté Est, une niche encore existante devait être destinée à une statue.

Voici les inscriptions qui accompagnaient ces bustes, telles que Boccard les a transcrites. Le titre, si l'on peut s'exprimer ainsi, était peint au-dessous du médaillon, tandis que le corps de l'inscription se lisait partie à gauche partie à droite de celui-ci *. C'est pourquoi nous aurons soin de reproduire les « titres » en lettres plus importantes. Quant à leur situation exacte, le plan ci-joint y pourvoira.

¹ Cette expression peut s'entendre diversement : rien ne nous a permis d'être plus précis. Nous ignorons aussi quels étaient les caractères adoptés par le peintre dans ces inscriptions, que nous nous bornons à reproduire ligne par ligne selon le relevé de Boccard.



I. S. Sigismond

SANCTUS SIGISMUNDUS TERTIUS BURGUNDIÆ REX ET MARTIR HUIUS MONASTERII FUNDATOR [MUNIFICUS.

QUI OPERA S^{ci}. ALCIMI AVITI VIENNENSIS
ARCHIEPISCOPI ARIANA HÆRESI ABIECTA ET
OB NECEM SIGERICO SUO PRIMOGENITO
ILLATAM PERPETRATIQUE A SE FLAGITII
PÆNITENTIA DUCTUS COACTO HIC
CONCILIO 60. TUM EPISCOPORUM
TUM SUI REGNI COMITUM
IN IEIUNIIS
ET ORATIONIBUS AD SEPULCHRA MARTIRUM AGAUNE-
NSIUM MÆRENS RASILICAM CONSTRUXIT MONAST-
ERIUM AMPLIAVIT AD 900. RELIGIOSOS
ALENDOS LOCUPELISSIME DOTAVIT
A FRANCIS HINC SUBLATUS
GLORIOSE MARTIRIUM UNA
CUM FILIIS GISTALDO
CONDEBALDO
NONDUM ADULTIS PROPE AURELIANUM CERVICIBUS ABCISSIS
[ET IN PUTEUM
PELSAM EIECTIS OBIIT 526. UBI INCORRUPTUM CORPUS MULTIS
ANNIS MIRACULIS CLARESCENS INDE A STO VENERANDO
ABBATE NOSTRO TRANSLATUM FUIT IN HANC
ECCLESIAM A SE ÆDIFICATAM
ANNO 530. CIRCITER.

* *Saint Sigismond, troisième roi de Bourgogne, martyr, généreux fondateur de ce monastère.*

Grâce à saint Avit, archevêque de Vienne, il rejeta l'hérésie arienne. A cause du meurtre de son fils aîné Sigéric qu'il pleura dans la pénitence, il rassembla ici un concile de 60 évêques et comtes de son royaume. Sur le tombeau des martyrs d'Agaune, dans les jeûnes, les prières et les larmes, il construisit une basilique, agrandit le monastère qu'il dota richement pour qu'il nourrit 900 religieux. Arraché d'ici par les Francs, avec ses fils Giscald et Gondebald, encore enfants, il subit dans la Beauce, près d'Orléans, un glorieux martyre, et leurs corps furent jetés dans un puits, l'an 526. Plusieurs années après, son corps intact et éclatant de miracles fut ramené par saint Vénérand, notre Abbé, et transporté dans cette église qu'il avait édifiée, vers l'an 530.

II. Rodolphe III et Ermengarde *

RODULPHUS ET HERMEGUNDIS CIS ET
TRANSJURANÆ REGES ULTIMI
SECUNDI A S. SIGISMUNDO DOTATORES
ANNO XSti MXIV.

QUI AD INSTANTIAM BATHOLDI SAXONIÆ
COMITIS REGIÆ DOMUS SABAUDIÆ PRIMISTIPITIS
HUGONIS SEDUNENSIS, HENRICI
GEBENNENSIS, DUCHARDI LUGDUNENSIS
ET HUIUS ECCLESIE ABBATIS EPISCOPORUM
ANSELMI AUGUSTENSIS ET PANDULPHI
PRÆPOSITI IN SALO MISERIÆ DESOLATIONIS,
MONASTERIO PER VASTATIONEM
SARRACENORUM MUNIFICE
SUBVENERE ABLATAQUE
A PRÆDECESSORIBUS
PIE RESTITUERE
ANNO DNI 1014.

* *Rodolphe et Hermengarde, derniers souverains de la Bourgogne cis et transjurane, seconds bienfaiteurs du monastère après saint Sigismond, l'an du Christ 1014.*

Qui, à l'instance de Berthold, comte de Saxe, fondateur de la royale Maison de Savoie, des évêques Hugues de Sion, Henri de Genève, Bourcard de Lyon, qui était aussi Abbé de cette Eglise, Anselme d'Aoste, et de Pandolphe, prévôt, au milieu d'une mer de désolation, vinrent magnifiquement au secours de ce monastère dévasté par les Sarrasins, et restituèrent pieusement ce que leurs prédécesseurs en avaient enlevé, l'an du Seigneur 1014.

III. Amédée III de Savoie *

**AMEDÆUS 2^{us} FILIUS HUBERTI 2^{di} MAURIANÆ COMES
SUZÆ MARCHIO, TARENTESIÆ DOMINUS.
OBIIT IN CYPRO INSULA ANNO MCLIV.
ISTIUS DOMUS REGEÆ
INSTAURATOR ET REPARATOR
ANNO 1128.

QUI FRATREM SUUM RAYNALDUM
PER INTRUSIONEM PRÆPOSITUM HUIUS ECCLESIÆ
FACTUM COLLUDENTIBUS CANONICIS
SÆCULARIRUS LAXIORI VITÆ
INDULGENTIBUS HINC PROPULSIS ARDICARE COEGIT
ET POST LIMINIS CANONICOS REGULARES

REINTEGRAVIT ADHORTANTIBUS
MAXIME SANCTISSIMIS PATRIBUS FRANCIGENA
ARCHIEPISCOPO TARENTESIENSE, C. R.
HUGONE EPISCOPO GRATIANOPOLITANO
CARTUSIANO, APPORANTE PER DIPLOMA APOSTOLICUM
SUMMO PONTIFICE HONORIO TERTIO

QUOD ABINDE USQUE ADHUC
NULLUS PRÆPOSITUS SIVE ABRAS HUIC
CANONIÆ RENUNTIATUS FUIT NISI
REGULAREM ET APOSTOLICAM
VITAM PROFESSUS ANNO MCXXX.

* Amédée III, fils d'Humbert II, comte de Maurienne, marquis de Suze, seigneur de Tarentaise, mourut à Chypre l'an 1144. Il fut l'instaurateur et le réparateur de cette royale maison l'an 1128.

Il força à abdiquer son frère Raynald, prévôt intrus de cette Eglise, après en avoir chassé ses complices, les chanoines séculiers qui s'adonnaient à une vie canonique trop lâche. Il réintégra dans cette demeure les chanoines réguliers sur le conseil pressant des Pères très saints Francigène, archevêque de Tarentaise, chanoine régulier, et Hugues, évêque de Grenoble, chartreux. Le Souverain Pontife Honorius III l'approuva par lettres apostoliques. Depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, nul prévôt ni Abbé ne fut élu dans ce Chapitre, qui n'ait professé la vie régulière et apostolique. Tout ceci eut lieu l'an 1130.

** Erreur certaine pour *Amedaeus* 3^{us}. La date de sa mort a été faussée : c'est *MCXLIV* qu'il faut lire, et non pas *MCLIV*.

IV. Pierre de Savoie*

PETRUS A SABAUDIA COMES ROTODIMONTI, BONIFACIO
[FILIO AMEDÆI
TERTII SUO NEPOTI IN CARCERE A MONTISFERRATEN-
[SIBUS DETENTO
IBIQUE SINE PROLE MORTUO, COMES SABAUDIÆ
EST ANNO DN. I. C. 1247.

QUI DUCATU CHABLASIO ARMORUM IURE POTITUS
VICTORIOSUS AD VICTORES THEBÆOS ACCEDENS
DIVI ARCHIDUCIS MAURITII ANNULO ALTERO
DONATUS HAC NIMIRUM LEGE UT
POSTERI SEQUENTES IN DUCATU SABAUDIÆ PER
TRADITIONEM
ILLIUS INAUGURARENTUR NEC NON
RESTAURATIONEM A FRATRE SUO
AMEDEO III. HUIUS
ECCLESIAE INCEPTAM
UNA CUM CAMPANILI PERFICERET.

** Pierre de Savoie, comte de Romont, devint comte de Savoie l'an 1247, après la mort de son neveu Boniface, fils d'Amédée III, que les gens de Montferrat avaient retenu en prison, et qui y était mort sans descendance.*

Il s'empara par le droit des armes du duché du Chablais et, victorieux, venant en pèlerinage au tombeau des Thébéens vainqueurs, il reçut l'un des anneaux du saint archiduc Maurice, sous cette condition que ses successeurs au duché de Savoie seraient investis du pouvoir par la tradition de cet anneau, et sous la promesse qu'il achèverait la restauration de l'église commencée par son frère Amédée III, ainsi que la tour.



V. Charlemagne *

DIVUS CAROLUS MAGNUS FRAN-
CIÆ REX ET PRIMUS OCCIDENTIS
IMPERATOR SEMPER AUGUSTUS
ISTIUS ECCLESIE LARGUS DO-
TATOR ANNO DNI 802.

QUI ROMAM PROFICISCENS DIADEMA IMPERII SUSCEPTURUS
PONTIFICE ROMANO LEONE III HIC TRIBUS DIEBUS CUNCTATUS

* *Le vénérable Charlemagne, roi de France, premier empereur d'Occident, toujours auguste, bienfaiteur libéral de cette Eglise, l'an du Seigneur 802.*

Parti à Rome pour recevoir la couronne de l'empire sous le Pontife romain Léon III, il s'arrêta ici trois jours et prit avec lui notre Abbé saint Altée qu'il voulut pour compagnon de son voyage. Il le nomma ensuite évêque de Sion, et il enrichit notre Chapitre de dons magnifiques : le château de Semur, au diocèse d'Autun, une table d'or ornée de pierres précieuses du poids de 60 marcs, le vase de saint Martin, évêque de Tours, plein du sang des martyrs, serti d'or et de saphirs, ainsi que sa propre coupe qu'il laissa encore comme témoignage de sa bienveillance envers ce monastère.

ASSUMPTO SECUM S^o ALTEO ABBATE NOSTRO QUEM
COMITEM SUI ITINERIS HABERE VOLUIT.

INDE EPISCOPUM SEDUNENSEM DELEGIT
ISTUD COLLEGIUM SUMMIS LARGITIONIBUS
LOCUPLETAVIT, CASTELLUM DE SINE MURO
INÆ DUNENSI DIËCESI, TABULAM AUREAM
PONDO 60. MARCARUM PRÆTIUSIS
MARGARITIS ORNATAM

ET LAGENAM SIMILITER S^{ti}. MARTINI EPI TURONENSIS
CRUORE MARTYRUM REPLETAM OPERE
FUSILI AURO ET LAPIDE SAPHIRO DECORATAM
VELUT ETIAM PROPRIUM GRATEREM IN MONUMENTUM
SUÆ ERGA ISTUD MONASTERIUM
BENEVOLENTIÆ RELIQUIT.

VI. Louis le Débonnaire *

DIVUS LUDOVICUS PIUS SECUNDUS OCCIDENTALES
[FRANCORUM REX
HUIUS DOMUS IN SPIRITUALIBUS RESTAURATOR
[ANNO 830 IMPERATOR.

QUI EX HOC CÆNOBIO GRAVEM
OB CAUSAM EXTURBATIS MONACHIS
COLLEGIUM CANONICORUM
COMMUNITER VIVENTIUM
ADIUVANTE
BENEDICTO ANIANENSI ABBATE IUXTA
CONCILII AQUISGRANENSIS
DECRETUM SVBSTITUIT
ANNO X^{ti}. 830.

* *Louis le Pieux, second roi des Francs occidentaux, restaurateur de cette Maison au spirituel en 830, empereur.*

Pour de graves raisons, ayant renvoyé de ce monastère les moines, il leur substitua un Collège de chanoines vivant en communauté selon le décret du concile d'Aix-la-Chapelle, et avec l'aide de l'Abbé Benoît d'Aniane, l'an 830.

VII. S. Louis IX, roi de France *

SANCTUS LUDOVICUS HUIUS NOMINIS NONUS FRAN-
[CORUM REX
GLORIÆ THERÆORUM MARTIRUM MAXIMUS ZELOTES
[ANNO DNI 1261.

QUI MISSIS NUNTIIS AD ABBATEM NOSTRUM
GEROLDUM, SIBIQUE DARI QUATUORIDECIM
CORPORA SANCTORUM MARTIRUM
POSTULANS, ABBAS CUM
TOTIDEM CANONICIS
SILVANECTUM AD AULAM REGIAM DEFERENS,
AB IP SO REGE OBVIANTE SUSCEPTUS, SACRISQUE
EXUVIIS IN REGIA CAPELLA
DEPOSITIS, S¹⁰ MAURITIO NUNCUPAVIT AC HUIC
CÆNOBIO SUBDIDIT NEC NON PARTICULAM LIGNI SANCTÆ
[CRUCIS
ET SPINÆ DNI IESU CHRISTI DONAVIT.

* *Saint Louis, neuvième roi de France de ce nom, très dévoué à la gloire des Martyrs thébéens, l'an du Seigneur 1261.*

Il envoya des messagers à notre Abbé Gérold et demanda qu'on lui remit quatorze corps des saints Martyrs. L'Abbé, avec autant de chanoines, se rendit à Senlis où le roi en personne l'accueillit au palais royal. Après avoir reçu les saintes reliques dans la chapelle royale, il fonda le prieuré de Saint-Maurice qu'il soumit à notre Abbaye ; il donna encore à celle-ci une parcelle du bois de la sainte Croix et une Epine de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

VIII. Jean de Salins *

IOANNES PRIMUS BURGUNDIÆ
COMES SALINARUM DNUS DOMUS
HUIUS BENEFACOR ANNO DNI 1243.

QUI IN PERPETUUM ECCLESIE S^{ti}. MAURITII
AGAUNENSIS, CANONICISQUE ORDINIS S^{ti}.
AUGUSTINI IBIDEM DEO FAMULANTIBUS
TITULO PURÆ AC SIMPLICIS ELEEMOSINÆ
PRO REMEDIO ANIMÆ SUÆ SUORUMQUE
PRÆDECESSORUM
INTUTTU ANNIVERSARII SOLEMNIS QUOD
QUOTANNIS PRO IPSO CELEBRARE NEC NON
EUM OMNIUM BONORUM OPERUM
QUÆ IN DICTA ECCLESIA FIENT IN
POSTERUM PARTICIPEM FACERE PROMISERUNT
DONAVIT 20. SALIS ONERA ANNUATIM EX SALINIS
SUI COMITATUS NOBIS SOLVENDA CUM OMNIMODA
VECTICALIS CUIUSCUMQUE EXONERATIONE ET ABSQUE
CONTRAVENTIONE QUALICUMQUE EX PARTE SUI VEL
HÆREDUM. OBIIT ANNO DNI 1267.

Des trois médaillons dont nous possédons la photographie, l'un avait conservé jusqu'à sa destruction son nom de « Charlemagne », et si le roi barbu qu'il représente, peut assez bien s'apparenter au Charlemagne de la légende, on est forcé d'avouer que les deux autres effigies sont plus difficiles à désigner.

* Jean I^{er}, comte de Bourgogne, seigneur de Salins, bienfaiteur de cette Maison, l'an 1243.

Il donna à perpétuité à l'Eglise de Saint-Maurice d'Agaune et aux chanoines de l'Ordre de Saint-Augustin qui y servent Dieu, à titre de pure et simple aumône, pour le repos de son âme et de ses prédécesseurs, vingt charges de sel par an des salines de son comté, avec exonération de redevance quelconque, afin que chaque année un anniversaire solennel fût célébré pour lui ; de plus, les chanoines promirent de le rendre participant de toutes les bonnes œuvres qui se feraient désormais dans cette église.



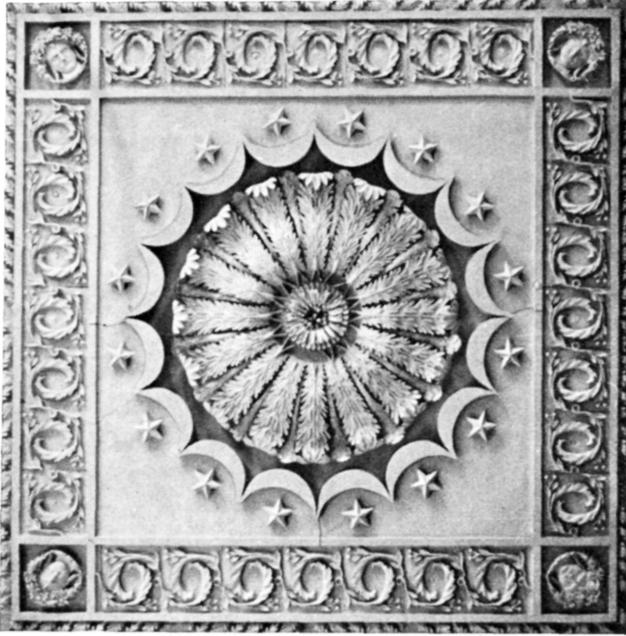
Aussi une hypothèse très plausible nous a-t-elle été suggérée par notre archiviste, M. le chanoine Tonoli. Les identifications données par les inscriptions peintes en 1787, sont très probablement gratuites, car il est vraisemblable que les stucs eux-mêmes, certainement antérieurs, aient été acquis par l'Abbaye après leur exécution, plutôt que commandés par elle en vue de commémorations précises. Ce n'est qu'après coup qu'on se serait mis à proposer des désignations pour les personnages représentés : peut-être même la rénovation des souvenirs historiques provoquée par le chanoine Hilaire Charles († 9 août 1782) en classant les Archives abbatiales¹, inspira-t-elle identifications et inscriptions...

Cette hypothèse ouvre la voie à des attributions différentes. Serait-il donc téméraire de supposer que les huit médaillons représentaient peut-être les grands génies littéraires, attirant sur les étagères chargées de livres les ombres de ceux que la République des Lettres classa parmi les plus éminents ?... Alors, on pourrait se demander si les trois seuls médaillons dont nous pouvons encore juger, n'ont pas ravi quelques traits à un roi David, à un Tasse ou à un Racine, unissant ainsi dans une rencontre idéale la poésie lyrique à l'épopée et à la tragédie, les lettres sacrées aux profanes, les littératures française et italienne à l'hébraïque...

Simple hypothèse, d'ailleurs, mais alléchante, qui convierait les mânes des poètes à la même table spirituelle que les modernes habitués de la Bibliothèque... Remarquons, d'ailleurs, que des couronnes de laurier ceignent deux des personnages représentés, ce qui semble bien indiquer des poètes.

Lors de travaux opérés vers 1890, sous la direction de M. le chanoine Guillaume de Courten, et peut-être en souvenir des stucs détruits ou ôtés, trois nouveaux bustes placés sur des consoles furent installés à la Bibliothèque : ils représentent les papes Grégoire XVI (où se trouvait autrefois l'inscription en l'honneur du roi Victor-Amédée III), Pie IX (au-dessus de la porte des archives), et Léon XIII (faisant pendant au précédent). Citons encore deux médaillons d'origine italienne provenant de la maison Quartéry, qui ont rejoint ces bustes en 1938 : ils représentent avec

¹ Boccard : *Le chanoine Charles*, dans : *Mémorial de Fribourg*, t. IV, 1857, pp. 360-361.



un relief très marqué Pie IX et Léon XIII ; sur celui de Pie IX on lit le nom de l'artiste : *E. Dies*. C'est ainsi que la Bibliothèque possède aujourd'hui trois bustes et deux médaillons qui nous consolent un peu, mais un peu seulement, des anciens médaillons du XVIIIe siècle...

Nous rappellerons aussi en terminant la très belle décoration en stuc qui enrichissait le plafond de l'ancien Théâtre. Construit de 1819 à 1821, celui-ci a été démoli en août 1936. Une photographie due à l'obligeance des Dames de St-Augustin, conserve heureusement les lignes et l'harmonie de cette oeuvre elle aussi maintenant disparue. Nous ne savons si cet ornement était l'œuvre de Gaspard Eggen, de Bex, l'entrepreneur du Théâtre, ou du décorateur de celui-ci, le peintre J. Du Puy, de Genève. Comme Eggen « fit du très mauvais travail » et s'attira maints reproches, au contraire de Du Puy dont « la décoration donna plus de satisfaction »¹, on est tenté d'attribuer plutôt à ce dernier ce très gracieux plafond. Mais là non plus nous ne saurions rien affirmer...

Léon DUPONT LACHENAL

¹ Bertrand : *Notes sur le Théâtre du Collège de St-Maurice*, 1935.